

A.C.I.R.E.Ph.

Association pour la Création d'Instituts de Recherche sur l'Enseignement de la Philosophie

Jack Lang retouche encore le nouveau programme de philo

Le Monde du Vendredi 29 Juin 2001 (©)

La rue de Grenelle amende une seconde fois le nouveau programme de philosophie qui doit être appliqué à la rentrée. "La réforme sera mise en œuvre mais nous faisons un signe d'apaisement pour rassurer les enseignants", a indiqué le ministère. Les "questions d'approfondissement", qui permettent d'aborder les notions à partir de thématiques transversales (la laïcité, la morale...) et constituaient un point d'achoppement, seront finalement facultatives.

Adopté à l'été 2000, le nouveau programme se heurtait depuis à la résistance des professeurs de philosophie. Mais ceux-ci continuent d'en demander le retrait car, ainsi amendé, "il n'a plus de sens".

Philosophie : les "questions d'approfondissement" rendues facultatives

Le ministère de l'éducation nationale a rendu facultative l'une des principales innovations pédagogiques des nouveaux programmes de philosophie applicables à la rentrée, cédant aux revendications des enseignants contestataires, mais affirme maintenir le cap de la réforme. Les "questions d'approfondissement", qui étaient les plus contestées dans les nouveaux programmes, sont devenues facultatives. "Ceux qui voudront continuer d'enseigner les notions philosophiques une par une, comme dans l'ancien système le pourront" indique-t-on au ministère.

Une "commission nationale de suivi" chargée d'observer comment les enseignants s'approprient la réforme dans leurs pratiques a été créée. Mais, comme le ministère a aussi annoncé le remplacement de l'un des auteurs des nouveaux programmes par l'un des contestataires, l'innovation a toutes les chances d'être complètement abandonnée, à plus ou moins long terme. "Nous voulons montrer que nous tenons compte de la parole des enseignants. Mais nous ne voulons pas renoncer à la réforme, ni céder au malin génie qui fait qu'il est impossible de changer quoi que ce soit aux programmes de philosophie depuis des décennies", indique un responsable du ministère.

Contrairement aux autres disciplines, aucune modification n'a été effectuée depuis 1973 dans les programmes de philosophie, les profs défendant jalousement leur indépendance pédagogique. En allégeant et en réformant les programmes très chargés de terminale, le ministère voulait notamment s'attaquer à la faiblesse des notes obtenues par les candidats au bac.

Selon un rapport officiel confidentiel, sept à huit candidats sur dix, toutes séries confondues, "ne réussissent pas à obtenir une note supérieure à 10 en philosophie". "A terme, c'est l'existence

même d'un enseignement de philosophie au lycée qui est menacé", estime-t-on au ministère. D'autant que la France est le seul pays, avec l'Italie, où elle est enseignée dès le secondaire.

Les correcteurs du bac franciliens contre le nouveau programme de philosophie

Les enseignants correcteurs du baccalauréat de philosophie pour les académies de Paris, Versailles et Créteil ont voté mardi 26 juin, lors d'une assemblée générale, contre l'application des nouveaux programmes de philosophie prévus en terminale l'an prochain. Sur les quelque 200 enseignants réunis à Versailles, une large majorité a voté un texte comportant sept motions demandant le retrait du nouveau programme qui doit s'appliquer dans les terminales générales (séries L, S et ES) à la rentrée, le rétablissement des heures d'enseignement supprimées en littéraire (L) et scientifique (S), et le boycott des manuels scolaires conformes aux nouveaux programmes.

Les motions ont été votées au minimum par 140 voix sur 200, celle qui a recueilli le plus de voix (183) étant celle qui exige le rétablissement des heures d'enseignement supprimées, a précisé à l'issue du vote Nicole Pommier, l'une des porte-parole du mouvement, et enseignante dans l'académie de Versailles.

L'opposition aux nouveaux programmes s'exprime largement depuis janvier, à l'issue d'une consultation menée auprès des 4.500(1) enseignants du public par le ministère qui a déjà revu sa copie une fois en février, et a fait de nouvelles propositions d'assouplissement lundi 25 juin, à la veille de l'assemblée générale.

Le ministère a notamment accepté de revenir sur l'un des points phares de la réforme des programmes qui cristallisait les oppositions : les "questions d'approfondissement" ou "questions à ancrage contemporain" deviennent facultatives, au lieu d'être obligatoires. Les enseignants estimaient que cette nouveauté, destinée à aborder des notions philosophiques de façon transversale à travers l'histoire des civilisations et des idées, revenait pour les élèves à favoriser la récitation de faits, plutôt que l'apprentissage de la pensée. "On voulait avoir de meilleures notes au bac et donc des élèves qui récitent plutôt que des élèves qui pensent", a souligné Mme Pommier.

Le ministère a également proposé la nomination de Michel Fichant, enseignant à Paris IV à la tête du groupe technique disciplinaire (GTD), qui devra travailler sur les nouveaux programmes de philosophie pour les séries technologiques. Il est l'un des opposants déclarés aux nouveaux programmes préparés par son prédécesseur Alain Renaut.

(1) [Note ACIREPH : Mais 1500 enseignants ont répondu. Avec le privé, il y a environ 6500 enseignants de philo]